

**Abattant** : (v.a: fenêtre à soufflet). Fenêtre à un vantail, ouvrant par rotation autour d'un axe horizontal situé le long de la traverse basse.

**About** : Extrémité d'une pièce, d'un profilé.

**AEV** : Le classement AEV permet de définir les caractéristiques d'étanchéité des fenêtres à l'Air, l'Eau et le Vent.

**Ajours** : Ouvertures de faible importance (petits trous, petites fentes, ...) ménagées dans un tablier de fermeture permettant le passage d'une certaine quantité d'air et de lumière et, éventuellement, réglables.

**Allège** : Partie pleine (maçonnerie ou remplissage) ou vitrée en dessous d'une fenêtre

**Alaise** : Élément, disposé sur les chants de la menuiserie, destiné, principalement, à habiller pour des raisons d'aspect et permettre, éventuellement, l'ajustage.

**Âme** : Élément central d'un vantail de porte, généralement enfermé entre le cadre et les parois.

**Âme pleine** : Âme d'un vantail composée de panneaux de bois (pressés à plat et/ou extrudés), de PVC, de mousse isolante, etc., remplissant entièrement l'intérieur de la porte.

**Anodisation** : Traitement de protection et de finition des profilés en aluminium par bain électrolytique chimique à 96 degrés. Ce traitement procure une résistance accrue à la corrosion

**Anti-reflet** : Vitrage offrant une transparence maximale et, de surcroît, un très bon rendu des couleurs. On obtient ce produit en pulvérisant des couches transparentes d'oxydes métalliques sur un verre extra-clair (très faible réflexion lumineuse)

**Appui** : Appui de fenêtre ou porte - Élément (pierre, béton, alu) disposé sur une allège ou un seuil et formant appui à la fenêtre ou porte

**Appui de baie**: Partie inférieure de la maçonnerie (appui maçonné) ou de l'encadrement de baie (appui menuisé), généralement dans l'alignement ou en saillie intérieure, destinée à recevoir le dormant de la menuiserie ou le précadre.

**Arbre d'un volet roulant** : axe permettant la rotation du tablier. Peut être appelé « tube ».

**Argenture** : Traitement du verre consistant à déposer une couche métallique réfléchissante pour obtenir un effet de miroir

**Armature** : Ensemble des éléments supportant les parois, composé généralement de vantaux et de dormants. Désigne aussi les renforts (acier, alu ou composites) insérés à l'intérieurs des profils PVC pour les rigidifier.

**Arrêt** : Dispositif permettant de limiter l'ouverture de la fenêtre.

**Assemblage de « fil », de « bout »**: assemblage permettant de réaliser des profilés complexes (par exemple tubulaires) à partir de profilés de forme plus simple (exemple : assemblages par soudure, par vissage ou rivetage, par clipsage, par emboîtement).

**Assemblage d'angle** : assemblage permettant de réaliser des cadres à partir de profilés (exemples : par soudage ou brasage, par équerre ou sans équerre, à onglets).

**Baie** : (v.a. : Réserve, encadrement) ouverture pratiquée dans un mur pour faire une porte ou une fenêtre; Peut aussi désigner la fenêtre

**Barrière de scellement** : Produit isolant (silicone, butyle,...) assurant la tenue du joint périphérique d'un double-vitrage

**Barrière d'étanchéité** : Produit isolant (silicone, butyle,...) assurant l'étanchéité à l'eau et aux gaz de l'espace compris entre les verres d'un double-vitrage

**Barillet** : Cylindre manœuvrable par clef permettant la condamnation d'une fenêtre ou d'une porte.

**Barre de seuil** : (v.a: seuil) Pièce horizontale fermant le cadre dormant d'une porte dans sa partie basse.

**Battants** : Partie de la fenêtre, porte ou volet mobile autour de paumelles ou gonds (plus particulièrement utilisés pour fenêtres et volets)

**Bâti** : (v.a. : dormant, huisserie) partie fixe de la fenêtre, de la porte qui est scellée au gros œuvre, ou fixée au dormant existant (rénovation).

**Battant** : (v.a vantail) partie mobile de la menuiserie permettant l'ouverture. En vocabulaire usine : désigne un montant du vantail

**Battement rapporté** (ou fausse côte ou embrevé): (v.a. : battée) Pièce rapportée sur le chant du vantail libre, assurant la jonction entre deux vantaux : elle recouvre le vantail crémone à l'extérieur et elle est recouverte par le listel de ce dernier à l'intérieur.

**Battée** : (v.a. : meneau central, battement, battue) partie contre laquelle vient s'appuyer l'extérieur de l'ouvrant en position de fermeture.

**Battue** : (v.a. : battement) profil rapporté sur la face extérieure ou intérieure (on parle alors de contre battue ou de listel) d'un vantail et destinée à recouvrir le joint de deux vantaux contigus.

- Battue centrale intérieure: (contre battue ou listel) partie central de la fenêtre venant établir la symétrie visuelle et pouvant supporter la poignée.
- Battue centrale extérieure: (v.a: Battée) partie central de la fenêtre venant établir la symétrie visuelle extérieure et protégeant des intempéries la jonction entre les deux ouvrants. Peut être appelée « petite battée ».

**Bec de cane** : Serrure comportant uniquement un pêne demi-tour commandé par un fouillot.

**Becquet** : (v.a: jet d'eau, larmier) Dispositif d'arrêt des ruissellements.

**Béquille** : Poignée placée à mi-hauteur permettant la saisie et l'ouverture d'une porte

**Bi-Color** : Traitement thermo-laquage différencié entre la face extérieure et la face intérieure d'un profilé en aluminium

**Bloc Baie** : Ensemble formé d'une menuiserie (fenêtre porte-fenêtre, coulissant...) et d'une fermeture (volet roulant, volet battant, persienne...)

**Bloc-fenêtre** : (v.a: bloc baie) Ensemble formé par la fenêtre et son environnement (vitrage, fermeture), monté en usine et livré prêt à être mis en œuvre.

**Bloc-porte** : Ensemble dormant et vantail (ou vantaux), ferré et ajusté en usine et dont tous les éléments restent associés lors de la pose (plus couramment utilisé pour les portes intérieures)

**Bourrage** : (v.a: étanchéité) Opération assurant la continuité du calfeutrement après la pose de la fenêtre ou de la porte et généralement réalisée avec du ciment (étanchéité humide) ou avec un silicone et un fond de joint (étanchéité sèche).

**Bride** : (v.a: fixation, patte) Dispositif assurant la liaison entre le gros oeuvre et la menuiserie.

**Bruit rose** : Le bruit rose sert de bruit d'émission de référence pour le bruit émis à l'intérieur des bâtiments (trafic aérien également)

**Bruit route** : Le bruit route sert de bruit d'émission de référence pour le bruit émis par le trafic routier. Ce bruit est plus riche en sons graves que le bruit rose (bruit de roulement sur la chaussée)

**BSI** : British Standards Institute : institut de normalisation anglais. Ce sigle est apposé sur les produits répondant aux normes du BSI.

**Busette** (v.a: exutoire, par-tempête): Dispositif permettant l'évacuation des eaux d'infiltration à l'extérieur

**Butée** : zone ou pièce servant d'arrêt

**Cache paumelles/fiches** : dispositif permettant de cacher les organes de rotations (les paumelles ou les fiches) du vantail sur le dormant.

**Cache joues** (d'un volet roulant) : dispositif permettant de masquer les côtés du caisson de volet roulant (les joues).

**Cadre dormant** : Cadre destiné à recevoir le (ou les) cadre(s) fixe(s) ou ouvrant(s) fixé et calfeutré dans la baie.

**Cadre fixe** : Partie fixe pouvant recevoir un vitrage ou un élément de remplissage.

**Cadre ouvrant** (ou vantail) : Cadre mobile des fenêtres destiné à recevoir un vitrage ou un autre élément de remplissage.

**Cadre à petit bois** : Cadre constitué de pièces de faible section, rapporté sur un ou deux parements du vantail libre d'une porte, découpant un grand vitrage en aires transparentes plus petites.

**Cadre de porte** : Partie de l'armature entourant l'âme, comportant habituellement deux montants et deux traverses.

**Caisson** : Boîtier (caisson) dans lequel s'enroule le tablier du volet roulant

**Calage du verre** : Opération qui consiste à interposer des cales entre le verre et la feuillure d'une menuiserie et à les positionner pour :

- assurer un positionnement correct du vitrage dans les châssis (le joint doit être « écrasé » en périphérie)
- transmettre au châssis, en des points préférentiels judicieusement choisis, le poids du vitrage ainsi que les efforts qu'il supporte ;
- éviter une déformation éventuelle de certains châssis ouvrants ;
- éviter que le verre ne vienne en contact du châssis.
- Régler les jeux périphériques.

**Cales**: Dispositif assurant le calage du verre ou de tout autre élément de remplissage dans sa feuillure.

**Calfeutrement** : Remplissage du vide entre le gros oeuvre et la fenêtre, réalisé au pourtour de la baie, à l'aide de mortier (calfeutrement humide) et/ou d'un matériau d'étanchéité (calfeutrement humide renforcé - calfeutrement sec), et destiné à assurer en tout point l'imperméabilité à l'air et l'étanchéité à l'eau de l'ouvrage.

- Calfeutrement humide: Calfeutrement exécuté par bourrage au mortier.
- Calfeutrement humide renforcé: Calfeutrement humide renforcé par un cordon d'étanchéité (joint extrudé à la pompe).
- Calfeutrement sec: Système sans mortier, faisant uniquement appel à des garnitures d'étanchéité.

**CEBTP** : Centre d'Essais du Bâtiment et des Travaux Publics : prestataire indépendant de mesure, de tests et de vérifications intervenant, entre autres, dans le cadre de la certification CEKAL

**CEKAL** : association loi 1901, créée en 1989, délivrant des certificats de qualification aux transformateurs de verre plat sur la base de contrôles et d'essais réalisés dans leurs centres de production

**Chambranle** : Habillage du bâti d'une porte ou d'une huisserie.

**Chant** : Face étroite perpendiculaire au parement et parallèle à la plus grande dimension de la porte ou de la fenêtre. Les extrémités inférieure ou supérieure de la porte portent le nom de bouts.

**Châssis** : Terme couramment utilisé en synonyme de fenêtre (châssis à 2 vantaux) en particulier s'il se rapporte à une fenêtre non vitrée

**Choc thermique** : Phénomène pouvant provoquer des casses dans un vitrage en cas d'écart de température important dans des zones rapprochées

**Cintre** : mise en forme concave d'une menuiserie permettant d'épouser un arc architectural, il existe des pleins cintres (demi rond) des cintres surbaissés (portion d'arc), des demi cintres (quart de rond)...

**Clair de jour/clair de vue / clair de vitrage / cote au clair** : surface de vitrage permettant la vue, l'entrée de la lumière.

**Cochonnet** : Partie visible du dormant de la menuiserie vue de l'extérieur.

**Coefficient K** : Coefficient d'isolation thermique d'un matériau. Plus ce chiffre est faible et meilleur est son pouvoir isolant. Est devenu le coefficient U

**Coefficient U** : Coefficient d'isolation thermique d'un matériau. Plus ce chiffre est faible et meilleur est son pouvoir isolant. Anciennement coefficient K.  $U =$  Coefficient de transmission surfacique en  $W/m^2°C$  défini par le ThK-77

**Coefficient Uf** : appelé coefficient surfacique de la menuiserie, il s'exprime en  $w/m^2°C$  (watt/mètre carré/deg Celsius), et permet de qualifier les qualités d'isolation thermique des profilés ou plus précisément l'ensemble des matériaux constituant le cadre de la fenêtre (profilés dormants et ouvrants + battements + joints + quincailleries).

**Coefficient Ug** : appelé coefficient surfacique du vitrage, il s'exprime en  $w/m^2°C$  (watt/mètre carré/deg Celsius), et permet de qualifier les qualités d'isolation thermique de l'ensemble verrier ou plus précisément l'ensemble des matériaux constituant le vitrage (vitres (simple, doubles ou triples + séparateur + lame(s) intercalaires constituées d'air sec, de gaz...).

**Coefficient Uw** : appelé coefficient de transmission thermique de la fenêtre, il s'exprime en  $w/m^2°C$  (watt/mètre carré/deg Celsius), et permet de qualifier les qualités d'isolation thermique de la fenêtre ou plus précisément l'ensemble des matériaux constituant la fenêtre (profilés + complexes verriers + quincailleries).

**Coffre de volet roulant** : (v.a: caisson) Ensemble constitué d'un lambrequin (pièce extérieure), d'un parement haut (planche de dessus), d'une face avant (trappe ou trappe de visite), d'une sous face (planche de dessous) et de joues (cotés) et constituant le caisson dans lequel vient se loger le tablier et les mécanismes de manœuvre du volet roulant.

**Conduit de rejet d'eau** : Profilé fixé sur la traverse dormante basse, servant de butée à l'ouvrant, à la récupération et à l'évacuation des eaux d'infiltration

**Contre-bâti** : Ouvrage dormant scellé sur l'arête d'une baie ouverte dans un mur et sur le parement opposé au bâti. Le contre-bâti reçoit la porte

**Cordon d'étanchéité** : Cordon constitué par un mastic du type plastique ou élastique mis en place après pose de la menuiserie et exécution du calfeutrement.

**Cote** : appelé aussi Gueule de loup: partie femelle du battement d'une fenêtre à deux vantaux.

**Couche pyrolytique** : Couche complémentaire sur le verre obtenu par projection à haute température de composés métalliques

**Couche réfléchissante** : Couche complémentaire sur le verre réfléchissant aussi bien les rayons visibles que les rayons infrarouges

**Couche sous vide** : Couche complémentaire sur le verre obtenu par projection sous vide de composés métalliques

**Coulisse** : pièce verticale permettant le guidage du tablier du volet roulant.

**Coupe-feu** : Produit répondant aux critères REI : Résistance Mécanique, Etanchéité aux flammes et aux gaz chauds ou inflammables, Isolation thermique

**Couvre-joint** : Baguette de finition en périphérie intérieure d'une fenêtre, qui permet de recouvrir la liaison bâti dormant/maçonnerie

**Crémone** : quincaillerie interne permettant la condamnation multipoint d'un vantail et appareil de fermeture à rappel dans lequel la rotation d'un organe de manœuvre, généralement simple et non amovible, est transmise par un mécanisme soit à une tringle unique (fermeture monopoint), soit à deux tringles se déplaçant simultanément en sens inverse.

La crémone, dont le boîtier est encastré dans le montant d'une menuiserie bois, appartient à l'un des trois types suivants

- A ENCASTRER, lorsque la mortaise destinée à recevoir le boîtier est perpendiculaire aux faces de la menuiserie.
- A ENTAILLER, lorsque le logement est ménagé à partir de deux faces perpendiculaires du montant.
- A LARDER, lorsque la mortaise est parallèle aux faces de la menuiserie et aménagée dans son épaisseur.

**Crémone en applique** : Crémone dont la boîte et les garnitures sont en applique et par suite, en général, les tringles apparentes. Peut être fausse dans un but de décoration ("crémone à l'ancienne").

**Croisée** : (v.a. : fenêtre) ouverture aménagée dans le mur d'une habitation et pouvant être ouverte ou fermée, généralement une fenêtre à deux vantaux.

**Croisillon** : Synonyme de petit bois. Terme plus particulièrement utilisé lorsqu'il est incorporé au vitrage

**CSTB** : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment : établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du ministère du Logement, Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction assurant entre autres les mesures et vérifications dans le cadre de la certification CEKAL

## Document ressource

**Daylighting** : vitrage ayant pour rôle de capter et réorienter la lumière du jour par réflexion vers certaines zones de la construction. Le système permet une meilleure diffusion de la lumière à l'intérieur des locaux en évitant l'éblouissement.

**Déshydratant** : Produit, se présentant sous forme sableuse ou gélatinée, placé dans les écrateurs de vitrage pour assurer la déshydratation de l'espace d'air ou de gaz compris entre les vitres

**Dormant** : Cadre fixe sur lequel sont montés les battants de fenêtre ou les vantaux de porte. Un dormant est constitué d'une traverse d'appui, d'une traverse dormant et de 2 montants.

**Double-vitrage** : Ensemble de 2 vitrages assemblés hermétiquement avec un espace d'air déshydraté.  
Notation : épaisseur du vitrage intérieur en mm/épaisseur de l'espace d'air/épaisseur du vitrage extérieur. Exemple : un double-vitrage 4/16/4 (24mm) est composé d'un vitrage intérieur de 4mm + un espace d'air de 16mm + un vitrage extérieur de 4mm

**Ebrasement** : « Pose en ébrasement »

**Ecarteur** : Profilé métallique (acier, aluminium,...) placé entre les vitres d'un double-vitrage permettant d'assurer l'écartement et l'isolation (par déshydratants) de l'espace entre les vitres

**Emissivité** : Lorsque deux surfaces sont en regard l'une de l'autre et à des températures différentes, elles échangent de l'énergie par rayonnement. Cet échange de chaleur est proportionnel à l'émissivité des surfaces. Un produit présentant une surface faiblement émissive échangera moins de chaleur avec son environnement qu'une surface fortement émissive. L'émissivité normale d'un verre est égale à 0,89

**Facteur Solaire** : Le facteur solaire, dit facteur g représente la proportion du flux énergétique transmise par le vitrage.

Il mesure donc la contribution d'un vitrage à l'échauffement de la pièce. Plus le facteur solaire est petit, plus les apports solaires sont faibles.

**Fermeture** : Cette notion englobe tous les ouvrages mis en œuvre dans le but de fermer un édifice aux vues et accès extérieurs

**Ferrure** : Ensemble de pièces et mécanismes mis en œuvre pour assurer la liaison entre les éléments fixes (dormants) ou mobiles (ouvrants)

**Feuillure** : Entaille à deux pans perpendiculaires, réalisée le long d'un ensemble pour recevoir une autre pièce. Exemple : pose d'une fenêtre en feuillure.

**Fiches** : Type spécial de paumelles vissées directement dans les dormants et battants

**Fusing** : Fusion de verres de couleurs différentes permettant d'obtenir des décors en relief

## TECHNOLOGIE

**Gâche** : Pièce métallique fixée sur un dormant dans laquelle s'engage un organe de verrouillage

**Glace émaillée** : Vitrage dont l'une des faces est émaillée au cours de l'opération de trempe

**Glace feuilletée** : Assemblage de plusieurs glaces recuites ou trempées à l'aide d'intercalaires plastiques. Assure le maintien en place de la paroi vitrée et la cohérence entre les fragments afin d'éviter les risques de blessure par coupure en cas de bris. Dans le cas du double-vitrage, la face feuilletée doit être placée côté intérieur.

**Glace float** : Glace transparente obtenue par flottation du verre fondu sur un bain d'étain en fusion.

**Glace recuite** : Glace float soumise à un refroidissement lent pour donner au vitrage une structure suffisante pour réaliser des découpages et des façonnages.

**Glace semi-trempée** : Vitrage ayant subi un traitement thermique pour augmenter sa résistance mécanique et aux chocs thermiques. Une vitre semi-trempée n'est pas une vitre de sécurité.

**Glace trempée chimique** : Glace float renforcée par échange d'ions à haute température.

**Glace trempée thermique** : Glace dont la résistance mécanique et thermique est renforcée par traitement thermique.

**Hors-tout** : Equivalent d'une dimension "Totale" : il s'agit de la hauteur et de la largeur totale de la menuiserie, donc de la place prise par la menuiserie à l'intérieur.

**HTS** : Heat Soak Test : traitement thermique visant à éliminer les vitrages présentant des risques de casses spontanées des glaces trempées thermiques.

**Imposte** : Partie fixe ou mobile située en partie haute des menuiseries (ou dessus des battants)

**Indice d'affaiblissement acous** : L'indice R caractérise la qualité acoustique d'une paroi. C'est à dire sa difficulté à transmettre des bruits aériens. Il est mesuré uniquement en laboratoire et ne prend en compte que la transmission directe ( ne prend pas en compte les transmissions latérales ). R s'exprime en dB(A). Il est mesuré sur l'ensemble du spectre de 125 à 4000 Hz pour le bruit rose et pour le bruit route. Plus R est grand, plus l'isolation phonique est performante

**Indice R** : Indice d'affaiblissement acoustique. Plus l'indice est élevé, plus l'isolation phonique est performante. Le niveau de l'indice R est établi par des organismes de tests indépendants

**Jambages** : Maçonnerie qui compose le montant latéral d'une baie. Il reçoit l'extrémité du linteau

**Jet d'eau** : Profil rapporté au bas des vantaux pour rejeter les eaux de ruissellement vers l'extérieur

**Linteau** : Élément porteur (béton, pierre, métal, bois) situé au dessus d'une ouverture.

**Magnétron** : Procédé de dépôt de couches sous vide est émaillée au cours de l'opération de trempe

**Manœuvre** : Dispositif de manœuvre d'ouverture ou de fermeture par déroulement du tablier (par sangle, chaîne, manivelle, motorisation électrique)

**Meneau** : Montant (vertical) intermédiaire divisant une baie

**Meneau fixe** : (Voir Meneau) Reste en place lorsque les battants sont ouverts

**Menuiserie** : Ouvrage de second œuvre participant au clos tout en permettant une fonction de passage au travers de la paroi

**Monobloc** : Terme désignant l'ensemble volet et caisson lorsque cet ensemble est conçu pour faire bloc avec la fenêtre qu'il équipe

**Montant** : Partie verticale de dormant ou battant

**Neuf** : Méthode de pose consistant à remplacer l'ensemble d'une fenêtre, dormant compris. Opposé à la pose en RENOVATION

**Oscillo-battant** : Type d'ouverture d'une menuiserie qui cumule une ouverture à la française (sur un axe vertical) et une ouverture en soufflet (axe horizontal). Permet d'entrebâiller le haut d'une menuiserie.

**Ouverture à la française** : Fenêtre s'ouvrant vers l'intérieur sur un axe vertical

**Ouverture à l'anglaise** : Fenêtre s'ouvrant vers l'extérieur sur un axe vertical

**Ouverture à l'italienne** : Fenêtre s'ouvrant vers l'extérieur sur un axe horizontal au niveau de la traverse haute

**Ouverture à soufflet** : Fenêtre s'ouvrant vers l'intérieur sur axe horizontal au niveau de la traverse basse

**Ouverture basculante** : Fenêtre s'ouvrant à demi vers l'intérieur, à demi vers l'extérieur sur un axe horizontal à la médiane de la fenêtre

**Ouverture coulissante** : Fenêtre s'ouvrant par la translation d'un vantail sur un autre

**Ouvrant** : Partie ouvrante (non assimilée à une notion de rotation autour d'un axe)

**Parclose** : Profil assurant le maintien du vitrage

**Pare-flammes** : Produit répondant aux critères RE : Résistance mécanique et Etanchéité aux flammes et aux gaz chauds ou inflammables

**Paumelle** : Organe qui assure la fixation du battant sur le dormant en permettant la rotation du battant. Elle comprend une partie mâle (équipée du gond) fixée sur le dormant et une partie femelle (anneau)

**Petit bois** : Eléments décoratifs horizontaux ou verticaux divisant les vitrages

**Profilé** : Pièce de métal (acier, aluminium laiton) ou de plastique laminée de façon uniforme, selon un profil donné

**PVB** : Butyral de polyvinyle : film plastique utilisé dans les verres feuilletés

**Réaction au feu** : Indice échelonné de M0 (incombustibles) à M5 (très facilement inflammables) qualifiant la résistance d'un matériau à l'inflammation

**Réflexion énergétique** : Re : Pourcentage de l'énergie, issue de l'ensemble du rayonnement solaire, réfléchi par la paroi vitrée

**Réflexion lumineuse** : RI : Pourcentage de la lumière visible, issue du rayonnement solaire, réfléchi par la paroi vitrée

**Rejet d'eau** : Pièces permettant l'évacuation des eaux de pluie

**Rendu des couleurs** : Le rendu des couleurs est l'expression générale désignant l'effet de la lumière du jour transmise ou réfléchi par le verre sur la couleur des objets qu'elle éclaire

**Rénovation** : Méthode de pose de fenêtre consistant à conserver le dormant de l'ancienne fenêtre. Evite la dégradation de la maçonnerie et de la peinture. Principe très courant

**Rupture de pont thermique** : Technique permettant d'isoler thermiquement la face intérieure de la face extérieure d'un profil en aluminium, conférant une meilleure isolation et évitant les phénomènes de condensation

**Sérigraphie** : Procédé de dépôt d'émaux sur le verre par le biais d'un écran composé d'un tissu synthétique (polyester) tendu sur un cadre métallique présentant des mailles ouvertes (laissant passer les émaux) et fermées (étanches aux émaux)

**Tableau** : la dimension tableau correspond aux dimensions de l'ouverture, c'est-à-dire la hauteur et la largeur extérieurs situées entre les murs d'une ouverture.

**Tablier** : Partie de volet roulant qui s'enroule pour ouvrir la baie et se déroule pour la fermer

**Traitement IFH** : Traitement de protection du bois : Insecticide, Fongicide (champignons) et Hydrofuge (humidité)

**Transmission énergétique** : Te : Pourcentage de l'énergie solaire transmise par les parois vitrées

**Transmission lumineuse** : TI : Pourcentage de la lumière visibles transmise par les parois vitrées

**Transmission UV** : Pourcentage de la lumière UV transmise par les parois vitrées

**Traverse** : Élément horizontal intermédiaire divisant une baie (dormant ou battant)

**Vantail** : Partie mobile (aussi appelée : ouvrante) d'une porte ou d'une fenêtre

**Vantaux** : Vantail au pluriel

**Verre bombé** : Vitrage non plan obtenu par chauffage jusqu'au point de ramollissement

**Verre cintré** : Vitrage dont un bord est découpé en forme d'arc

**Verre organique** : En matière plastique transparent ou translucide

**Verre thermoformé** : Vitrage non plan obtenu par le travail sur du verre en fusion

**Vitrage imprimé** : Vitrage avec motif imprimé en relief sur une ou deux faces, obtenu par laminage

**Volet roulant** : Volet qui s'enroule sur un axe lors de son ouverture

**Warm-Edge** : Intercalaire d'un double vitrage en matière synthétique, plus isolante qu'un intercalaire en aluminium.